



Commune de St-Gingolph
(Valais)

St-Gingolph, novembre 2021

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEILS DU 25 OCTOBRE 2021

Le Conseil

Décide d'acheter un nouveau compresseur à piston pour la station d'épuration en remplacement de l'actuel qui a rendu l'âme pour une somme de Fr.2'210.55.

Décide de réparer la route de Gardavelle pour une somme de Fr.6'661.80 TTC.

Prend acte des autorisations cantonales concernant l'application du nouveau règlement de parcage sur la commune. L'homologation du règlement communal a été faite par le Conseil d'Etat en date du 13 octobre 2021. Un plan de signalisation et de marquage pour homologation doit être encore établi.

Prend acte du rapport de l'Association réseau des parents d'accueil à la journée (ARPAJ) concernant la mise en place d'une direction opérationnelle du Chablais sur la commune de Collombey-Muraz. Le Conseil décide de valider cette proposition.

Décide d'acheter une nettoyeuse industrielle pour la conciergerie pour la somme de Fr.3'990.00. Achat effectué auprès de l'entreprise ValDall à Vouvry.

Décide d'accepter le principe de cautionnement individuel communal en faveur de l'Association "La Parenthèse" pour autant que toutes les communes du District y adhèrent.

Décide de dénoncer le bail nous liant aux Chemins de fer fédéraux suisses concernant l'occupation des locaux de la gare pour le 31 mars 2022. La société du carnaval est informée et devra trouver une solution pour le 1er avril 2022.

Décide de refuser l'obligation d'installation d'un extincteur dans toutes les habitations de St-Gingolph.

Décide d'accepter des travaux de fouilles sur le domaine public pour le compte de Swisscom au lieudit Le Grand Clos, parcelle 1147. Un autre permis est délivré pour le même genre de travaux sur la parcelle 1644.

Décide de remplacer une pompe défectueuse et usée à la station d'épuration pour une somme de Fr.4'947.75.